



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 19 juin 2020

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **ATTENTION AUX NOYADES ACCIDENTELLES ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES LORS DES BAINNADES**

Plusieurs cas de noyades ont été signalés en cette période pré-estivale, impliquant notamment des jeunes enfants lors de baignades en piscines privées. Ces événements mettent en évidence l'importance de la prévention et de la vigilance face à des accidents qui touchent toutes les catégories d'âge et tous les milieux (mer, piscine, lacs et rivières) et qui sont, pour la plupart, évitables. Les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès et constituent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans<sup>1</sup>.

Avec l'arrivée des beaux jours et des premières chaleurs, les ministères chargés de la Santé et des Sports rappellent les conseils pratiques et comportements à adopter pour se baigner sans danger. En effet, les pics de noyades estivales sont davantage observés pendant les week-ends, particulièrement en période de vacances, et pendant les périodes de fortes chaleurs.

#### **>> POUR VOUS Baigner EN TOUTE SECURITE, EN TOUT LIEU**

- Apprenez tous à nager
- Baignez-vous toujours avec vos enfants
- Choisissez les zones de baignade surveillées
- Respectez les interdictions de baignade
- Tenez compte de votre état de forme
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade

---

<sup>1</sup> Source : Santé Publique France / CépiDc

## **>> EN PISCINE, SURVEILLEZ VOS ENFANTS DE PRES ET EN PERMANENCE !**

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance

- Baignez-vous en même temps que vos enfants ou désignez un seul adulte responsable de la surveillance
- Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne
- Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette
- Ne vous absentez pas, même quelques instants
- Soyez particulièrement vigilants lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

## **>> EN MER**

- Nagez dans les zones de baignade surveillées
- Nagez accompagné ou en signalant votre lieu de baignade
- Nagez avec une bouée de nage en eau libre
- Nagez le long du rivage

Durant l'été 2020, une campagne de prévention sera déployée par les ministères chargés de la Santé et des Sports, en partenariat avec Santé Publique France.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

Le ministère des Sports rappelle l'importance de l'apprentissage de la natation comme moyen d'éviter la noyade. Pour les plus petits, le ministère des Sports propose une série de tutoriels gratuits et ludiques qui permettent aux parents de familiariser leurs enfants aux bases de l'aisance aquatique :

<http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

**Direction générale de la santé**

Contact presse

Tél. 01 40 56 84 00

Mél : [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)

**Secrétariat Presse**

**Cabinet de la Ministre des Sports**

Tél : 01 40 45 90 15

Mél : [sec.presse.sports@sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@sports.gouv.fr)